

Paris, le 7 avril 2020

## **REORGANISATION EXAMENS 2020 ET DE LA FIN D'ANNEE SCOLAIRE** **Les éléments clés**

Après les annonces du Ministre de l'Éducation Nationale, le vendredi 3 avril, valant pour l'Enseignement Agricole et prévoyant le recours au contrôle continu pour la délivrance des examens de la session 2020, une clarification rapide est maintenant nécessaire, notamment concernant les modalités d'examen. Celles-ci doivent être cadrées nationalement le plus précisément possible pour éviter des aménagements locaux, sources d'inégalités pour les jeunes dans la délivrance de leurs diplômes mais aussi de risques de pressions sur les personnels.

Le Snetap-FSU porte donc 4 points clés à propos des modalités d'application des décisions gouvernementales sur les différents examens :

- **les CCF.** Ils sont gelés. Ceux déjà fait en classes de 1ère et Terminale (jusqu'à la date du confinement - le vendredi 13 mars 2020) devront être pris en compte pour la session 2020. Même s'il manque un ou deux CCF dans une épreuve ceux réalisés constitueront la note finale pour les CCF de l'épreuve. Pas de CCF organisés à la reprise. Pas d'évaluation formative en juin qui remplacerait un CCF.
- **les rapports de stage, fiches et dossiers technologiques.** Il est souhaitable de les utiliser, les évaluer pour une part conséquente de la note de l'épreuve concernée (E4 en CAPa, E6 en Bac Pro...), c'est pédagogiquement cohérent et c'est ce que sont en droit d'attendre les élèves, étudiant.es et apprenti.es qui se sont investi.es dans ces travaux.
- **le Contrôle Continu.** Pour être le moins inéquitable possible (objectif partagé par tous), il faut qu'il prenne en compte pour les disciplines concernées les 5 premiers trimestres du cycle (3 trimestres de 1ère et 2ers de terminale). Pas de prise en compte du 3<sup>ème</sup> trimestre de terminale.
- **le rattrapage.** Nécessaire bienveillance pour l'accès au rattrapage (dès 7 de moyenne aux épreuves ? car il convient de prendre en compte le fait que le CC est composé d'évaluations qui n'étaient pas prévues pour cela. Il faut revoir l'accès au rattrapage pour le Bac Pro car il y a une 2<sup>ème</sup> condition (avoir 10 en E7), cette dernière devrait à notre sens être supprimée.

Le Snetap-FSU attire également l'attention sur les dispositifs de retour en cours prévus lors du déconfinement et de préparation de la rentrée 2020. De nombreuses questions doivent être traitées tant d'un point de vue sanitaire que pédagogique, pour les élèves comme pour les personnels.

Par exemple pour les classes de première, il y a nécessité de donner une instruction claire pour le ruban pédagogique et les CCF reprogrammés pour tout ou partie d'ici la fin de l'année si reprise post-confinement.

Pour les périodes de formation en milieu professionnel (élèves et apprenti.es), il sera nécessaire de préciser les conditions de leur maintien ou non ?

Pour l'orientation des élèves et étudiant.es, et donc le recrutement des établissements il faudra également préciser les conditions de mise en œuvre. Pour mémoire les journées portes ouvertes n'ont pas pu se tenir dans une grande partie des établissements : comment envisager leur réorganisation ou des solutions alternatives...

Pour le Snetap-FSU, il est indispensable que tous ces éléments listés soient présents dans l'instruction de la fin de semaine au titre de la continuité pédagogique.

Compte tenu de la grande incertitude quant à une date de retour dans les établissements plusieurs scénarios doivent maintenant être envisagés (un retour en mai – un retour en juin – un retour en septembre). En fonction du moment de la reprise des cours les conséquences pour les élèves et les personnels ne seront pas les mêmes, or pour projeter et conduire une fin d'année scolaire le plus sereinement qu'il soit possible dans ce contexte, il faut disposer de perspectives balisées.